

Mesure 8

Adapter la vaccination



La vaccination des équidés constitue un pilier essentiel de la prévention des maladies infectieuses. Elle permet de protéger les chevaux, de limiter la circulation des agents pathogènes et de réduire le risque d'épidémie au sein des structures. Intégrée à une démarche globale de biosécurité, la vaccination contribue à maintenir un bon état sanitaire des effectifs.

OBJECTIFS

La vaccination vise à stimuler le système immunitaire du cheval afin de lui permettre de se défendre efficacement contre certains agents infectieux. Elle permet de :



Protéger individuellement chaque cheval.



Réduire la propagation des maladies.



Limiter les formes graves.



Contribuer à la protection collective des équidés



Une couverture vaccinale adaptée est essentielle, en particulier dans les structures accueillant plusieurs chevaux ou lors de déplacements.



Mesure 8

Adapter la vaccination



MALADIES CONCERNEES

Plusieurs maladies équine peuvent être prévenues par la vaccination, notamment :



La grippe équine, très contagieuse.



La rhinopneumonie (EHV)



Le tétanos, souvent mortel en l'absence de vaccination.



La rage, dans certaines situations spécifiques.

Les obligations vaccinales peuvent varier selon les activités (compétition, reproduction, transport).

RESPECT DU PROTOCOLE VACCINAL

L'efficacité de la vaccination repose sur le respect strict du protocole :



Primovaccination (injections initiales)



Rappels réguliers



Suivi du calendrier vaccinal



Tout retard ou oubli peut entraîner une diminution de la protection et exposer le cheval à un risque accru.

Rôle du vétérinaire

Le vétérinaire accompagne la mise en place de la stratégie vaccinale :

- Évaluation du niveau de risque
- Adaptation du protocole au mode de vie
- Réalisation des injections

Un suivi régulier permet d'ajuster la vaccination en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Une démarche collective

La vaccination ne protège pas uniquement un individu. Elle participe à la protection de l'ensemble des équidés en limitant la circulation des agents infectieux.

Une stratégie vaccinale cohérente, associée aux mesures de biosécurité, constitue un levier majeur de prévention des maladies équine.

